

La grande crue de la Meuse en 1740 : récit de P.F. Delahaye, curé de Monthermé

Par Olivier Goffette et Anne Marie Rispal

Les habitants de la Vallée de la Meuse ont tous encore en mémoire les grandes crues de la Meuse en décembre 1993 et en janvier 1995. La mémoire collective conserve également le souvenir de la fameuse crue de 1910. Ces événements nous rappellent que face à l'eau, l'Homme demeure impuissant, et que les errements urbanistiques peuvent conduire à la catastrophe lorsque l'on construit en zone inondable.

Le témoignage qui suit est issu du registre paroissial de Monthermé. Nous le devons à Pierre Fouril Delahaye (1678-1742), « gradué en théologie, prêtre et curé de Monthermé ». Sa chronique de la grande crue de 1740 nous montre que les décennies récentes n'ont pas le monopole de la construction dans le lit majeur d'un fleuve. Après tout, les Anciens, réputés si sages étaient... jeunes à leur époque !

Transcription du registre paroissial de Monthermé 1711-1759 (5Mi 16R 02 vues 326 à 330)

...

Le Reste du présent Registre ne sert à rien, Jusqu'à l'entrée de l'année 1741, qui commence au vingt deux de janvier acause du retard de l'envoy du Registre 1741. Le reste en blanc servira à la postérité du monument et d'époque des débordemens ou inondations extra ordinaires de la Meuze, arrivées à Monthermé, et ailleurs, en 1740.

La Meuze cette année à commencé à grossir et à sortir de son lit dez le 8 ou le neuf de novembre. Ses débordemens ou inondations extra-ordinaires ont commencé en décembre. Il y en a eu trois. Le premier est arrivé le onze; le second le 21, jour de St thomas apôtre; et le troisième le vingt neuf du même mois de décembre. Dans tous les trois, la Meuze à été dans toutes les Maisons de Monthermé, a l'exception des deux dernières, les plus avancées au pierge ou au chemin qui conduit a la ville de Charleville et qui appartiennent lune d'un coté a Jean gallet, et lautre de lautre coté a Nicolas L ???

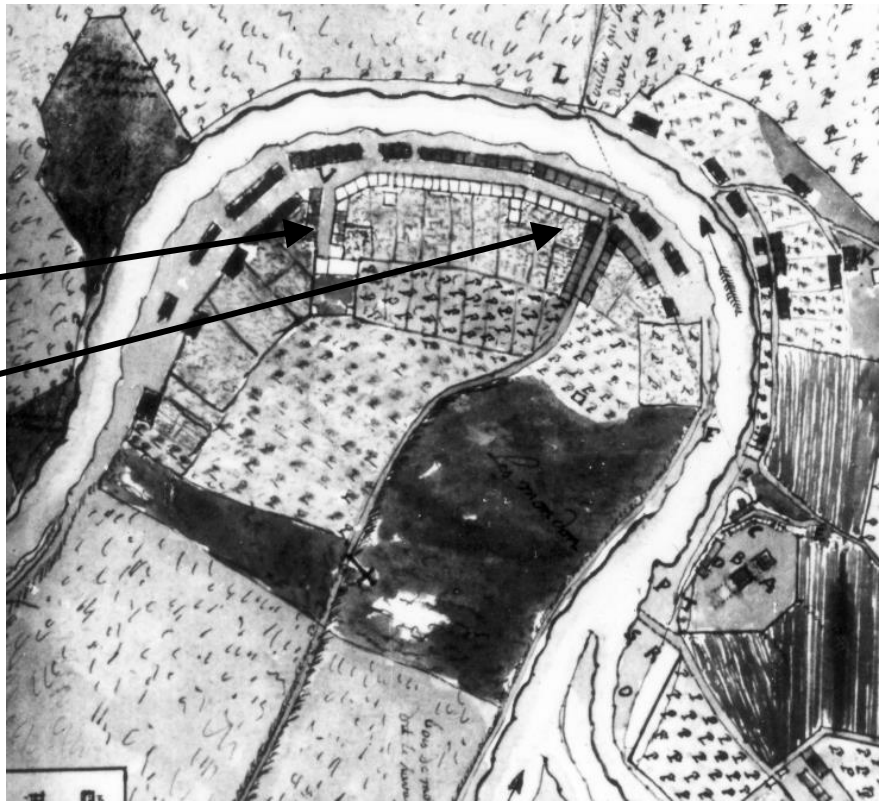
Chroniques et observations sur les Débordemens des eaux de la Meuse . En 1740 dans les trois sus dites inondations de la Meuse, toutes les maisons de Monthermé ont été si pleines d'eaux, que tous (à l'exception des sus-dites maisons et de celle de M Le Curé !, quant a son habitation seulement, car il en a eû deux pieds de hauteur, et dans sa boucherie et son fourni) ont été obligé de se retirer au premier etage, ou dans leurs chambres d'en haut, ou leau est encore venu les trouver ; pour la plus part de ceux dont les maisons regardent la rivière; et d'ou ils ont crié au secours, la nuit du dix aux onze de Decembre afin de se sauver la vie, en sortant par les fenêtres dans les nacelles que lon a fait risqué de conduire pour les venir echaper.

Cetoit une desolation que ce premier débordement de la Meuze qui a surpris les plus experimentés sur les eaux, autant par leur hauteur que par leur promptitude, et la triste circonstance de la nuit. Ces pauvres échapés alors, ne pouvant pas tous se refugier dans les maisons des particuliers, qui ne régardent pas le rivage de la Meuze ; parce que Les habitans de ces maisons, remplissoient le haut de leurs domiciles dont le bas étoit inondé. Ces pauvres fugitifs et échapés du naufrage, cantonerent, camp??? et coucherent dans les jardins et le long des murs du cimetière, envelopés de leur couverture de lit; eux et leurs enfants : tandis que leurs bestiaux lachés d'abord de leurs écuries errèrent ici et là dans les jardins et sur la Colline de nôtre montagne.

Plan de Monthermé en 1750
(Archives départementales des
Ardennes). Les maisons du
village sont construites en bord
de Meuse.

Eglise St Léger

Ruelle du Pierge (qui existe
encore de nos jours), marquant
le départ du chemin qui relie
Monthermé à Charleville



Le second débordement de la
Meuse arrivé le 21 xbre a été près
d'un pied plus haut que le premier,
et plus funeste. deux maisons, dont
il a écorché et détaché les parois,

ébranlé plusieurs, fendu quelques unes, et renverse quatre maisons par le croissement et impétueuse de cette horrible masse d'eau qui faisoit peur à voir ; et qui formoit des torrens qu'on avoit peine à remonter dans les rues où l'on alloit en bateau et en nacelles, tant pour ses nécessités temporelles que spirituelles, ou pour chercher du (jeune?) par les fenêtres ou pour se conduire les uns les autres à l'église dans le temps des services : et les nacelles y flottaient au delà de la maison de Pierre Colas, qui est sur le chemin qui conduit à l'église.

quand les gens d'aujourd'hui, du lieu disent qu'en 1658 la Meuse étoit montée à une hauteur plus grande qu'elle ne vient de faire au mois de décembre dernier, parce que leurs ancêtres disent qu'alors, en 1658 on alloit à l'église en nacelles, et qu'on les attachoit à une Croix qui étoit alors posée devant ou à côté la porte du font qui tient au mur du Cimetière : il faut leur répondre ou que leur récit n'est pas exactement le vrai ; ou que les cordes qui tenoient les nacelles attachées à cette croix étoient longues d'environ quinze vingt pieds ; et c'est ce qui reviendroit juste à la hauteur des eaux de la Meuse au mois de décembre dernier ; ou si les cordes, n'avaient pas cette dite longueur ; et qu'elles fussent bien plus courtes il flut que les eaux se portassent alors avec moins de rampe qu'elles n'ont faites aujourd'hui, et qu'on ait levé une ??? chaussée pour hausser le chemin qui mène à l'église, afin de le précautionner contre les inconvénients passés et de rendre le chemin plus praticable : ce qui confirme ces conjectures, c'est le grand creux au fond, qui se voit aux deux côtés du chemin qui regne depuis le mur du cimetière jusqu'au bas presque de la rue (?), où aboutit cette rampe si visible et si supérieure au niveau de la terre des jardins qui sont à ses côtés. Ce qui achève de démontrer que le chemin qui mène à l'église n'étoit pas si élevé qu'il est aujourd'hui, c'est la chronique qui est au Crucifix de Revin où l'eau de la Meuse qui a été lavé les pieds du Christ en 1658, selon l'inscription latine qui marque l'année en chiffre romain et la hauteur des eaux de la Meuse :

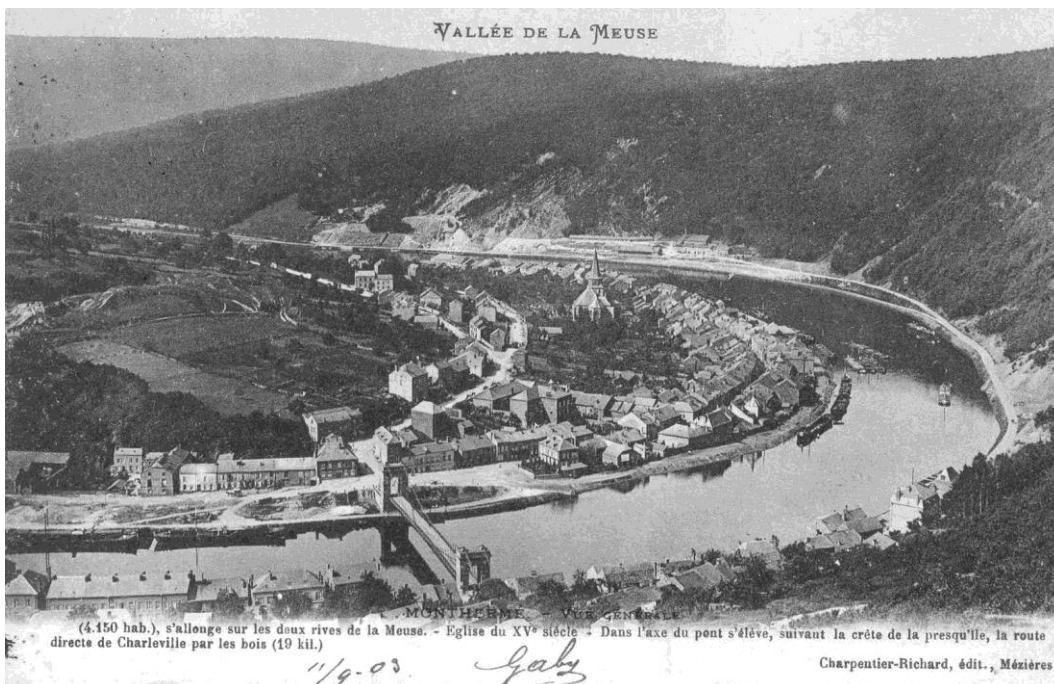
Mosa LaVI t peDes ChrIstI ; cette eau de la Meuse a été le onze et le 21 décembre dernier deux pieds plus haute, ayant lavé la poitrine du même Christ, en la présente année : ainsi il demeure pour constant que l'inondation de la Meuse a été deux pieds plus haute cette année qu'en 1658.

Note :

Les lettres en majuscules donnent MLVIDCII qui n'a pas de signification directe en chiffres romains. Il faut remettre les lettres dans l'ordre pour obtenir **MDCLVIII** qui signifie 1658.

Le site internet de l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents) rapporte les principales crues historiques de la Meuse. Au XVIIe et au début du XVIIIe siècle, seules les crues de 1639, 1697 et 1734 sont mentionnées. La chronique du curé de Monthermé vient donc enrichir la connaissance de l'historique des grandes crues en témoignant de celle de 1658. Pour l'année 1658, le registre paroissial de Monthermé se limite strictement à enregistrer les naissances.

Dans le 3^{me} débordement de la Meuse cette même année, arrivé le vingt neuf de decembre les eaux ne sont pas montées a une si grande hauteur que celles des deux qu'o'on craignit quil ne les surpassât de plus quatre pieds, à cauze des pluies continuelles qui tombaient sur les neiges qui étoient tombées en abondance sur la terre mais que la providence a arrêté tout à coup par une gélée survenue la nuit du 28, qui a resserré les eaux dont la terre étoit si remplie quelles couloient come autant de sources de fontaines, et qui a suspendu la fonte et lecoulement des neiges, qui auroient entièrement inondé tout le lieu, sans aucune exception ; ebranlé les fondemens des maisons, et peut etre renversé le plus grand nombre. Chacun a eû tout lieu de lapprehender, et de rendre grâces a dieu de sa singulière protection, par un changement subit de tems, auquel il n'y avoit pas d'apparence de s'attendre.



Monthermé vers 1900 (carte postale, collection de OG). Le Vieux Monthermé s'est construit en bord de Meuse, sur la rive gauche de la boucle. L'église Saint Léger (au centre du cliché) est implantée.

C'est pour conserver à la postérité, le Souvenir de tous ces événements et le sentiment de notre reconnaissance envers dieu que j'ay faites et transcrites icy les chroniques suivantes :

A peDe Mosa prasblteraLes
 habltatlonls LoCos Intrasset,
 nI repente nIVes et aqVus rVentes striInXIIsset frlgVs

cela veut dire pour le chiffre Romain, qu'en 1740 ; et pour les termes latins qu'encore un pied d'eau de hauteur les eaux de la Meuse s'avoient entré dans la maison presbyterale ou le pasteur demeure, sans une gelée survenüe tout à coup qui a resseré les eaux de la terre, Et en a arrêté le cours, comme la chute des eaux du Ciel

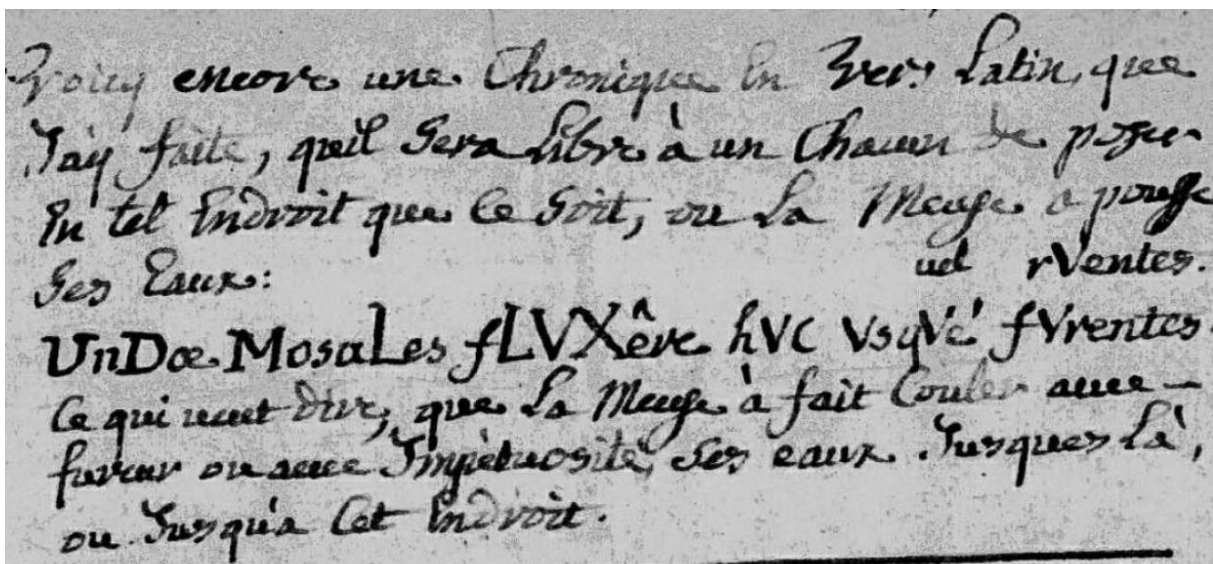
Note :

Les lettres en majuscules donnent DMIL IIIICI IIVVIXIIV. Le rapprochement avec 1740 qui, en chiffres romains, s'écrit MDCCXL n'est pas évident !

Mosa t**V**rgens e**X**spat**L**ata, eo **L**o**C**I
rap**I**Da s**V**lto f**L**V**X**It 1740

La Meuse s'enfant s'est fort éloigné de son lit, et est venüe en ce lieu cy avec une soudaine et imprevue rapidité. Ces chroniques peuvent se graver sur la pierre ou le marbre et être posées aux endroits jusqu'ou lau aura poussée et restée.

Le témoignage se poursuit et se termine par d'autres vers en latin associés à des commentaires en français qui présentent l'événement sous une autre forme.



Voicy encore une Chronique en vers latin que j'ay faite, quil sera libre à un chacun de poser en tel endroit que ce soit, ou la Meuse a poussé ses eaux :

Vn**D**ae **M**osa**L**es f**L**V**X**ere h**V**C **V**sq**V**e f**V**rentes

Ce qui veut dire que la Meuse à fait couler avec fureur ou avec impétuosité ses eaux Jusques là, ou jusqu'à cet endroit.

De nos jours, aucune plaque ni inscription ne rappelle sur le terrain la crue de 1740. L'invitation de l'abbé Delahaye à « poser » son vers latin sur les lieux inondé n'a pas été suivie d'effet... à moins que le temps en ait effacé toute trace.



Article paru dans le bulletin n°38 d'Ardennes Généalogie, novembre 2015